



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Le Délégué Territorial

Dossier suivi par : JADAULT Patrice

Téléphone : 04 94 65 96 56

Mail : p.jadault@inao.gouv.fr

V/Réf :

Affaire suivie par : Laurent BOULET

Mail : ddtm-cdpenaf@var.gouv.fr

N/Réf : 01/20/06/2023

Objet : Zone Agricole Protégée Commune LE BEAUSSET

La Directrice de l'INAO

à

**Monsieur Le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer**

Préfecture du Var - DDTM-SPP

CS 31 209

83070 - TOULON CEDEX

La Valette du Var, le 20 juin 2023

Monsieur Le Directeur,

Par courrier reçu le 07 juin 2023, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de Zone Agricole Protégée sur la commune du Beausset.

La commune du Beausset est située dans les aires géographiques des AOC/AOP Bandol, Côtes de Provence, Huile d'Olive de Provence et Brousse du Rove. Elle appartient également aux aires de production des IGP Thym de Provence, Miel de Provence, Agneau de Sisteron, Méditerranée, Var, Mont Caume.

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent : Cette ZAP d'une superficie de 1 147 ha permettra de préserver efficacement l'ensemble du bassin agricole beaussetan, comprenant notamment l'essentiel des vignobles des AOC/AOP Côtes de Provence et Bandol.

Après étude du dossier, l'INAO émet un avis favorable pour ce projet de zone agricole protégée de la commune du Beausset.

Je vous prie de croire, Monsieur Le Directeur, à l'expression de ma haute considération.

Pour la Directrice de l'INAO
et par délégation,
Le Délégué Territorial
Emmanuel ESTOUR

INAO

Parc Tertiaire Valgora - Bât C - Avenue Alfred Kastler

83160 La Valette-du-Var

04 94 35 74 67 inao-lavaletteduvar@inao.gouv.fr

www.inao.gouv.fr